

Réf: Dossier N° 003396

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUEBANOU »

Siège social Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi, lot 64, 01
BP 1769 ABTDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 11/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUEBANOU »

Objet : PLOMBERIE BATIMENT-INDUSTRIELTE
FROIDCUMATISATIONBATIMENT
DIVERSES
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Quartier-koumassi, lot 64, 01
BP 1769 ABTDJAN 01

Gérant : M KOFFI KOUASSI MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01487 du 17/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10298/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

